

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2019**

**Veuillez signer et retourner à
ALLEN, PAQUET & ARSENEAU LLP**



VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de l'actif net consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 25.



VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019


Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

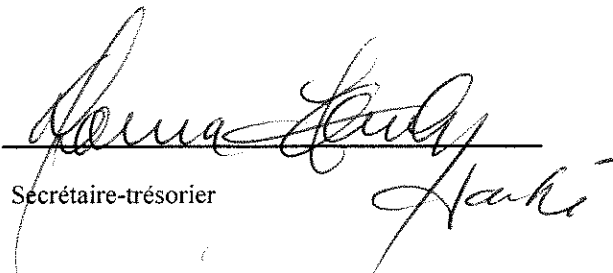
La municipalité maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou les contrôles internes avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.



Maire



Secrétaire-trésorier



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Your business partner of choice
Votre partenaire d'affaires par excellence

625, ave St. Peter Ave, Suite 100
Bathurst, NB
E2A 4Z6
Tel: 506 546-1460
Fax: 506 546-9950
Info.Bathurst@apallp.com
www.apallp.com

2.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Maire et les membres du conseil
Village Incorporé de Pointe-Verte

Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2019, l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, l'état de la variation de l'actif net consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et les annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers consolidé donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2019, ainsi que les résultats de son exploitation consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et de ses flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidé» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

207, rue Roseberry St.
Campbellton, NB

625, ave St. Peter Ave
Bathurst, NB



202 Pleasant Street
Miramichi, NB

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB

Membre du groupe  Member of The AC Group

De firmes comptables indépendantes limitée • Of Independent Accounting Firms Limited

Rapport des auditeurs indépendant (suite)

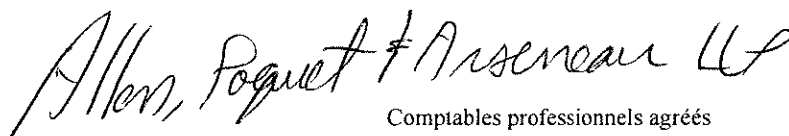
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst (N.-B.)

Le 29 juin 2020



Comptables professionnels agréés

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	2019	2019	2018
	(Non-audité) Budget Note 18	Actuel Note 14	Actuel Note 14
PRODUITS (Note 19)			
Mandat d'imposition	681 615 \$	681 615 \$	662 415 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	66 911	67 041	66 631
Subventions inconditionnelles	172 740	177 542	177 344
Subventions :			
- Infrastructures routières	-	-	540 845
- Projets	-	30 769	-
- Subvention - Fédération canadienne des municipalités	-	16 651	13 349
- Subvention - Société de développement régional	-	5 000	-
- Fonds fédéral de la taxe sur l'essence	-	-	71 974
Vente du service d'égout et autres	125 242	126 928	219 932
Autres revenus de provenance externes et internes	13 514	19 919	23 633
Intérêts	550	17 506	15 246
Revenus du Parc Atlas (Note 17)	-	21 220	32 449
	1 060 572	1 164 191	1 823 818
CHARGES (Note 20)			
Services d'administration générale	349 364	338 172	402 868
Services de protection	277 574	270 931	263 841
Services des transports	293 253	290 032	824 429
Services d'hygiène du milieu	83 028	80 888	60 756
Services régionaux	15 445	13 727	13 491
Services récréatifs et culturels	33 927	142 654	90 140
Services financiers	8 601	11 222	12 946
Services d'égout	92 677	77 580	97 900
	1 153 869	1 225 206	1 766 371
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(93 297) \$	(61 015) \$	57 447 \$
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		3 436 974	3 379 527
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		3 375 959 \$	3 436 974 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre

2019

2018

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	388 313 \$	45 406 \$
Encaisse - épargnes et placements	468 951	415 142
Remises gouvernementales à recevoir (Note 3)	-	43 757
Comptes à recevoir	76 626	117 165
Subventions à recevoir	30 000	476 127
Intérêts à recevoir	4 363	4 166

968 253

1 101 763

PASSIFS

Découvert bancaire (Note 4)	208 294	288 088
Comptes à payer et frais courus	54 092	149 636
Congés de maladie courus	29 483	32 842
Remises gouvernementales à payer (Note 3)	25 814	-
Revenus différés	139 428	-
Dette à long terme (Note 5)	235 000	261 000

692 111

731 566

ACTIF NET (Page 6)

276 142 \$

370 197 \$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (Note 13)	8 425 143	8 297 923
Amortissement cumulé	(5 329 763)	(5 231 146)
	3 095 380	3 066 777
Charges payées d'avance	4 437	-

3 099 817

3 066 777

SURPLUS ACCUMULÉ (Page 4)

3 375 959 \$

3 436 974 \$

Approuvé par


Maire
Administrateur

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État de la variation de l'actif net consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre****2019****2018**

Surplus (déficit) annuel (page 4)	(61 015) \$	57 447 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(191 351)	(73 937)
Disposition d'immobilisations corporelles	64 131	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	162 748	152 917
Amortissement cumulé des dispositions d'immobilisations corporelles	(64 131)	-
	(89 618)	136 427
Utilisation (acquisition) de charges payées d'avance	(4 437)	2 052
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET	(94 055)	138 479
ACTIF NET, début de l'exercice	370 197	231 718
ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 5)	276 142 \$	370 197 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État des flux de trésorerie consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Surplus (déficit) annuel (page 4)	(61 015) \$	57 447 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	162 748	152 917
Variation des comptes du bilan :		
- Encaisse - épargnes et placements	(53 809)	(3 359)
- Comptes à recevoir	84 296	(66 678)
- Subventions à recevoir	446 127	(378 634)
- Intérêts à recevoir	(197)	(3 409)
- Charges payées d'avance	(4 437)	2 052
- Comptes à payer et frais courus	(69 730)	99 701
- Congés de maladie courus	(3 359)	(8 203)
- Revenus différés	139 428	-
	640 052	(148 166)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(191 351)	(73 937)
---	------------	-----------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Découvert bancaire	(79 794)	285 088
Remboursement de la dette à long terme	(26 000)	(102 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	-	76 000
	(105 794)	259 088

**AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS
D'ENCAISSE**

342 907 36 985

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice

45 406 8 421

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice (Note 7)

388 313 \$ 45 406 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

(b) Entités contrôlées

L'entité publiante est composée de tous les organismes responsables de l'administration de leurs affaires et ressources devant le conseil municipal et détenus ou contrôlés par la Municipalité. Les entités comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

- Village Incorporé de Pointe-Verte
- Parc Atlas
- Pompiers volontaires

L'entité publiante doit inclure les actifs, passifs, revenus et dépenses des entités contrôlées aux états financiers. En ce qui concerne les pompiers volontaires, la majorité de leur budget de fonctionnement provient d'une subvention de la Municipalité qui est incluse dans les dépenses du service de protection. Par conséquent, leurs actifs, passifs, revenus et dépenses ne sont pas présentés en notes puisque ces informations ne sont pas significatives.

(c) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget de fonctionnement général ont été approuvés par le conseil le 19 décembre 2018 et par le Ministre des gouvernements locaux le 8 janvier 2019.

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget du service d'égout ont été approuvés par le conseil le 19 décembre 2018 et par le Ministre des gouvernements locaux le 8 janvier 2019.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(d) Constatation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(e) Constatation des dépenses

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

(f) Prévisions comptables

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

(g) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, des épargnes et placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des intérêts à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(h) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(i) Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Terrains

Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.

Durée de vie
utile

s.o.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(i) Immobilisations corporelles (suite)**Durée de vie
utile**Bâtiments**

Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.

30 à 40 ans

Ouvrages de génie

Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.

5 à 60 ans

Matériel et outillage

Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.

5 à 15 ans

Véhicules

Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.

5 ans

Améliorations foncières

Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.

5 à 25 ans

Structures maritimes

Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.

25 ans

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

(j) Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(j) Information sectorielle (suite)

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services des transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services régionaux

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

3. SOMMES À RECEVOIR DU (À PAYER AU) GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

	2019	2018
Agence du revenu du Canada :		
- Taxe de vente harmonisée (TVH) à recevoir (à payer)	(25 814) \$	43 757 \$

4. EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a une autorisation pour les emprunts à court terme suivant:

- Fonds de fonctionnement général	40 956 \$
- Fonds de fonctionnement du service d'égout	60 800 \$
- Fonds de capital général	747 000 \$
- Société du Parc Atlas	20 000 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

4. EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

	2019	2018
Marge de crédit :		
- Fonds de fonctionnement du service d'égout	16 652 \$	- \$
- Fonds de capital général	176 642	288 088
- Société du Parc Atlas	15 000	-
	208 294 \$	288 088 \$

5. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
<u>Débtures</u>		
Série de 2,100% à 3,000%, échéant en 2023, IOC#07-0079	62 000 \$	76 000 \$
Série de 1,450 % à 3,500 %, échéant en 2031, IOC#14-0015,	173 000	185 000
	235 000 \$	261 000 \$

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2020	28 000 \$
2021	28 000
2022	29 000
2023	29 000
2024	14 000
Les années suivantes	107 000
	235 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme comptabilisées à l'état de la situation financière. Voici, les numéros de certificat, les numéros de décret et les dates d'émission des décrets.

<u>Numéro du certificat</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Date émise</u>
BO 42 - 2016	#14-0015	6 juin 2016
BT 31 - 2018	#07-0079	29 mai 2018

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

6. ENGAGEMENTS

La municipalité loue, dans le cours normal de ses opérations, un photocopieur et un véhicule. Les paiements minimaux futurs exigibles du bail sont les suivants :

2020	7 535 \$
2021	7 535
2022	5 435
2023	1 235
	<hr/>
	21 740 \$

7. ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE

Les encaisses et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

8. ÉVENTUALITÉS

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission de services régionaux Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village garanti, en partie, toutes les dettes et autres responsabilités du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

9. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

10. COMPTES INTER-FONDS

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds ne sont pas conformes avec cette exigence pour l'année courante.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

11. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Actif net (Page 5)	276 142 \$	370 197 \$
Ajustements :		
Actif net de la filiale - Parc Atlas (Note 17)	12 891	(6 137)
Dette à long terme	235 000	261 000
Congés de maladie courus	29 483	32 842
Charges payées d'avance	4 437	-
Actif net courant :	557 953	657 902
Moins :		
Surplus de l'année antérieure - Fonds de fonctionnement	21 000	44 318
Surplus accumulé des fonds de réserve (Note 16)	600 322	592 584
Actif courant dans les fonds capitaux	133 768	-
Passif courant dans les fonds capitaux	(317 831)	-
Surplus du fonds de fonctionnement et du fonds de fonctionnement du service d'égout - année courante (Note 15)	120 694 \$	21 000 \$
Surplus (déficit) du fonds de fonctionnement général	79 862 \$	21 000 \$
Surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout	40 832	-
Total des surplus de fonctionnement (Note 15)	120 694 \$	21 000 \$

12. DONNÉES COMPARATIVES

La présentation de certaines données comparatives a été modifiée pour s'adapter à la présentation de l'année courante. Ces changements n'affectent pas les surplus.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

13. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Infrastructures			Total 2019	Total 2018
							Installations de traitements	Égouts	Structures maritimes		
COÛT											
Solde au début de l'exercice	100 959 \$	367 586 \$	1 083 598 \$	737 235 \$	520 321 \$	2 465 481 \$	869 234 \$	2 007 606 \$	145 903 \$	8 297 923 \$	8 223 986 \$
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice :											
Immobilitisations corporelles	-	-	-	7 289	-	171 898	-	12 164	-	191 351	73 937
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	64 131	-	-	-	64 131	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	100 959	367 586	1 083 598	744 524	520 321	2 573 248	869 234	2 019 770	145 903	8 425 143	8 297 923
AMORTISSEMENT CUMULÉ											
Solde au début de l'exercice	-	327 563	954 474	686 147	298 493	1 204 856	863 941	808 975	86 697	5 231 146	5 078 229
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	9 438	21 146	17 987	17 725	58 695	1 178	33 663	2 916	162 748	152 917
Moins : Amort. cumulé sur les dispositions	-	-	-	-	-	64 131	-	-	-	64 131	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	337 001	975 620	704 134	316 218	1 199 420	865 119	842 638	89 613	5 329 763	5 231 146
VALEUR COMPTABLE NETTE DES											
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 959 \$	30 585 \$	107 978 \$	40 390 \$	204 103 \$	1 373 828 \$	4 115 \$	1 177 132 \$	56 290 \$	3 095 380 \$	3 066 777 \$
Comprenant les postes suivants :											
Immobilitisations du Fonds de capital général	55 289 \$	4 252 \$	- \$	11 916 \$	204 103 \$	1 373 828 \$	- \$	- \$	- \$	1 649 388 \$	1 558 320 \$
Immobilitisations du Fonds de capital du service d'égout	25 316	-	99 603	28 474	-	-	4 115	1 177 132	-	1 334 640	1 364 929
Immobilitisation du Parc Atlas	20 354	26 333	8 375	-	-	-	-	-	56 290	111 352	143 528
	100 959 \$	30 585 \$	107 978 \$	40 390 \$	204 103 \$	1 373 828 \$	4 115 \$	1 177 132 \$	56 290 \$	3 095 380 \$	3 066 777 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

14. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène du milieu	Services régionaux	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égout	2019	2018
PRODUITS										
Mandat d'imposition	188 279 \$	196 385 \$	139 654 \$	64 616 \$	17 499 \$	558 \$	74 624 \$	- \$	681 615 \$	662 415 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	67 041	-	-	-	-	-	67 041	66 631
Subventions inconditionnelles	52 517	49 769	35 392	16 375	4 435	142	18 912	-	177 542	177 344
Subventions provinciales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	612 819
Ventes du service d'égout et autres	-	-	-	-	-	8 150	-	118 778	126 928	219 932
Autres revenus de provenance externes et internes	19 919	-	-	-	-	-	-	-	19 919	23 633
Subventions	52 420	-	-	-	-	-	-	-	52 420	13 349
Intérêts	7 737	-	-	-	-	-	-	9 769	17 506	15 246
Revenus du Parc Atlas (Note 17)	-	-	-	-	-	21 220	-	-	21 220	32 449
	320 872	246 154	242 087	80 991	21 934	30 070	93 536	128 547	1 164 191	1 823 818
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	171 402	204 514	-	-	-	16 817	-	-	392 733	455 741
Services législatifs	48 652	-	-	-	-	-	-	-	48 652	29 956
Biens et services	69 728	38 309	207 527	80 851	13 727	40 399	-	35 127	485 668	1 044 463
Amortissement	9 840	18 796	58 695	37	-	32 927	-	42 453	162 748	152 917
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	-	4 441	-	4 441	4 545
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	6 781	8 401
Mauvaises créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 415
Divers	38 550	9 312	23 810	-	-	52 511	-	-	124 183	67 933
	338 172	270 931	290 032	80 888	13 727	142 654	11 222	77 580	1 225 206	1 766 371
SURPLUS (DEFICIT) DE L'EXERCICE	(17 300) \$	(24 777) \$	(47 945) \$	103 \$	8 207 \$	(112 584) \$	82 314 \$	50 967 \$	(61 015) \$	57 447 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

15. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égoût	Fonds de fonctionnement du service d'égoût	Réserve de fonctionnement général	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de service d'égoût	Réserve de capital du service d'égoût	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Parc Atlas (Filiatè)	Total
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2019	(83 116) \$	35 412 \$ (42 453) \$	88 603 \$	278 \$	343 \$	7 114 \$	3 \$ (67 196) \$ (61 015) \$					
Ajustements du surplus annuel pour le financement requis												
Surplus - deuxième exercice précédent	-	44 318	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44 318
Transferts entre fonds :												
- Fonds de fonctionnement du service d'égoût au fonds de fonctionnement général	-	47 771	(47 771)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement général au Parc Atlas	-	(15 991)	-	-	-	-	-	-	-	-	15 991	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	26 000	(26 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	88 117	-	42 453	-	-	-	-	-	-	-	32 177	162 747
Dépenses en capital	2 289	(2 289)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladie courus	-	(3 359)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 359)
Total des ajustements au surplus (déficit) de l'année 2019	116 406	44 450	42 453 (47 771)	-	-	-	-	-	-	-	48 168	203 706
EXCÉDENT DES FONDS POUR L'ANNÉE 2019	33 290 \$	79 862 \$	\$ 40 832 \$	278 \$	343 \$	7 114 \$	3 \$ (19 028) \$	142 694 \$				

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

16. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Total 2019	Total 2018
ACTIFS							
Encaisse - épargnes et placements	42 591 \$	40 187 \$	54 600 \$	326 564 \$	5 009 \$	468 951 \$	415 143 \$
Intérêts à recevoir	-	15	-	4 348	-	4 362	4 165
À recevoir du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	-	-	-	46 267
À recevoir du fonds de fonctionnement général	127 009	-	-	-	-	127 009	127 009
SURPLUS ACCUMULÉ	169 600 \$	40 202 \$	54 600 \$	330 912 \$	5 009	600 322 \$	592 584 \$
REVENUS							
Intérêts	278 \$	343 \$	- \$	7 114 \$	3 \$	7 738 \$	6 768 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	-	-	-	-	-	-	83 373
Transfert du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	-	-	-	23 339
SURPLUS POUR L'ANNÉE 2019	278 \$	343 \$	- \$	7 114 \$	3 \$	7 738 \$	113 480 \$

Nom de l'investissement

	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Réserve de capital de fonctionnement général:			
Compte avantage entreprise	42 591 \$	0.65%	Sans objet
Réserve de fonctionnement général :			
Épargne avec opérations	15 922		
Épargne à terme régulière	24 263	1.40%	16 décembre 2020
Épargne stable à intérêt quotidien	2	0.05%	Sans objet
Réserve de fonctionnement du service d'égout :			
Épargne avec opérations	54 600		
Réserve de capital du service d'égout :			
Épargne avec opérations	5 273		
Épargne à terme régulière	108 275	2.340%	9 mai 2020
Épargne à terme régulière	108 275	2.530%	9 mai 2021
Épargne à rendement progressif	58 507	0.001%	17 novembre 2023
Épargne à rendement progressif	46 234	0.001%	2 mai 2024
Réserve d'opération pour mesures d'urgence:			
Épargne stable à intérêt quotidien	5 009	0.05%	Sans objet
Total	468 951 \$		

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

17. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	947 \$	1 919 \$
Remises gouvernementales à recevoir	240	1 903
Comptes à recevoir	1 908	5 101
	3 095	8 923
PASSIFS		
Marge de crédit (Note 4)	15 000	-
Comptes à payer et frais courus	53	1 853
Comptes à payer au fonds de fonctionnement général	933	933
	15 986	2 786
ACTIF (PASSIF) NET	(12 891) \$	6 137 \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisation corporelles	111 351	143 528
SURPLUS ACCUMULÉ	98 460 \$	149 665 \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

17. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)

	2019	2018
PRODUITS		
Ventes	320 \$	- \$
Activités	7 444	-
Autres	5 495	4 265
Octrois et commandites	7 961	28 184
	21 220	32 449
CHARGES		
Achats	1 375	-
Amortissement	32 177	38 446
Assurance	103	863
Électricité	10 716	-
Entretien et réparation	2 365	105
Frais bancaires	1 706	621
Frais de bureau	640	732
Impôt foncier	4 139	4 106
Permis	85	-
Projet spécial	-	12 885
Publicité et promotion	2 350	-
Salaires et avantages sociaux	16 800	30 436
Services professionnels	15 363	-
Téléphone	597	-
	88 416	88 194
DÉFICIT ANNUEL	(67 196) \$	(55 745) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

18. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
PRODUITS					
Mandat d'imposition	681 615 \$	-	-	-	681 615 \$
Prestation de service à d'autres gouvernements	66 911	-	-	-	66 911
Subventions inconditionnelles	172 740	-	-	-	172 740
Ventes du service d'égout et autres	3 954	121 288	-	-	125 242
Autres revenus de provenance externes et internes	13 514	-	-	-	13 514
Autres transferts	47 771	-	-	(47 771)	-
Intérêts	450	100	-	-	550
Surplus avant-dernier exercice	44 318	-	-	(44 318)	-
	1 031 273	121 388	-	(92 089)	1 060 572
CHARGES					
Services d'administration générale	335 524	4 000	9 840	-	349 364
Services de protection	258 778	-	18 796	-	277 574
Services des transports	234 558	-	58 695	-	293 253
Services d'hygiène du milieu	82 991	-	37	-	83 028
Services régionaux	24 436	-	-	(8 991)	15 445
Services récréatifs et culturels	1 000	-	32 927	-	33 927
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	26 000	-	-	(26 000)	-
- Intérêts et frais bancaires	800	1 000	-	-	1 800
- Intérêts sur la dette à long terme	6 801	-	-	-	6 801
- Dépenses en capital	40 000	-	-	(40 000)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Services d'égout	-	93 009	42 453	(47 785)	87 677
Transfert aux fonds de réserve de capital de fonctionnement général	20 385	18 379	-	(38 764)	-
	1 031 273	121 388	162 748	(161 540)	1 153 869
SURPLUS (DÉFICIT)	-	-	(162 748) \$	69 451 \$	(93 297) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS

	(Non-audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	57 861 \$	57 991 \$	57 861 \$
B.N.P.P.	9 050	9 050	8 770
	66 911 \$	67 041 \$	66 631 \$
<u>Vente du service d'égout et autres</u>			
Services de gestion et autres	3 954 \$	8 150 \$	99 282 \$
Service d'égout	121 288	118 778	120 650
	125 242 \$	126 928 \$	219 932 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	1 620 \$	1 495 \$
Subventions salariales	-	6 898	1 075
Centre de santé	5 970	2 552	8 652
Autres	3 574	3 202	5 104
Permis de construction	2 500	5 647	7 307
	13 514 \$	19 919 \$	23 633 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

20. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES

	(Non-audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<i>Services d'administration générale</i>			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	16 400 \$	22 987 \$	15 682 \$
Conseillers	38 453	25 665	14 274
	54 853	48 652	29 956
<i>Administration</i>			
Administrateur	-	27 155	67 601
Amortissement	9 840	9 840	8 382
Secrétaire municipal	2 600	17 078	49 357
Immeubles	73 175	60 935	60 909
Autres employés	161 542	127 170	112 956
Autres services	7 266	9 948	8 808
	254 423	252 126	308 013
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	8 000	7 571	7 608
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	4 000	704	17 929
Conventions et délégations	4 000	2 293	1 851
Assurance responsabilité	-	5 140	9 916
Cotisations	2 844	2 546	3 241
Évaluation foncière	8 317	8 317	8 034
Commission de services régionaux	9 602	9 602	8 763
Projet	3 325	1 221	7 557
	32 088	29 823	57 291
	349 364 \$	338 172 \$	402 868 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

20. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<u>Services de protection</u>			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	205 951 \$	204 513 \$	195 551 \$
<u>Protection contre les incendies</u>			
Administration	9 989	11 244	9 069
Amortissement	18 796	18 796	18 796
Avertisseurs d'incendie	1 407	382	427
Matériaux de lutte contre les incendies	12 979	11 653	17 586
Formation	17 355	15 031	13 021
	60 526	57 106	58 899
<u>Autres services</u>			
Contrôle des animaux	11 097	9 312	9 391
	277 574 \$	270 931 \$	263 841 \$
<u>Services des transports</u>			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	9 480 \$	11 804 \$	10 011 \$
<u>Chemins et rues</u>			
Amortissement	58 695	58 695	43 634
Entretien au cours de l'été	40 000	30 865	49 444
Enlèvement de la neige	138 854	137 709	142 147
Amélioration de routes provinciales	-	-	537 441
Services professionnels	20 000	24 478	15 712
	257 549	251 747	788 378
<u>Éclairage des rues</u>			
	26 224	26 481	26 040
	293 253 \$	290 032 \$	824 429 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

20. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<u>Services d'hygiène du milieu</u>			
Amortissement	37 \$	37 \$	1 348 \$
Dépotoir et enlèvement	82 991	80 851	59 408
	83 028 \$	80 888 \$	60 756 \$
<u>Services régionaux</u>			
Commission de services régionaux	12 945 \$	12 945 \$	13 460 \$
Promotion touristique	2 500	782	31
	15 445 \$	13 727 \$	13 491 \$
<u>Services récréatifs et culturels</u>			
Amortissement	32 927 \$	750 \$	750 \$
Centre de santé	-	-	-
Parcs et arénas	1 000	977	1 196
Parc Atlas (Note 17)	-	88 416	88 194
Projet	-	52 511	-
	33 927 \$	142 654 \$	90 140 \$
<u>Services financiers</u>			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	1 800 \$	4 441 \$	4 545 \$
Intérêts sur la dette à long terme	6 801	6 781	8 401
	8 601 \$	11 222 \$	12 946 \$
<u>Services d'égout</u>			
Administration	5 924 \$	4 744 \$	4 950 \$
Amortissement	42 453	42 453	41 561
Électricité	17 800	21 255	20 145
Entretien général	21 500	9 128	28 829
Mauvaises créances	5 000	-	2 415
	92 677 \$	77 580 \$	97 900 \$